

DISCOURS DE RENTREE PARLEMENTAIRE DE  
MONSIEUR JOSE HAPPART, PRESIDENT DU PARLEMENT WALLON  
NAMUR, LE 24 SEPTEMBRE 2008

Monsieur le Ministre-Président,  
Madame et Messieurs les Ministres,  
Chers Collègues,

Merci de la confiance qu'une fois de plus vous m'avez témoignée en me reconduisant à nouveau à la tête de notre assemblée.

La session qui s'ouvre est d'importance, non seulement parce que c'est la dernière de la législature, mais aussi parce que le contexte politique et institutionnel de l'Etat va certainement appeler notre parlement à jouer un rôle primordial pour l'avenir des Wallonnes et des Wallons. En effet, de nouvelles compétences et moyens vont nous être attribués, tant du fédéral que de la Communauté française.

Lors des discours des Fêtes de Wallonie samedi dernier, les Ministres - Présidents de Wallonie et de Bruxelles ont clairement indiqué le choix d'une réforme s'appuyant sur trois régions, chacune sur un pied d'égalité au sein de l'Etat fédéral. Ils confirmaient ainsi la ligne définie dans les résolutions votées par notre institution le 16 juillet dernier et, deux jours plus tard, par nos collègues du parlement bruxellois. Ces votes étaient les premiers actes constitutifs de nos entités respectives.

Ce premier pas étant franchi, j'estime pour ma part que les parlements doivent être associés intimement à la résolution de la crise qui frappe l'Etat Belgique, parce que nous avons notre mot à dire, en direct, sur l'évolution de notre place dans cet Etat.

Le chemin a été long durant la dernière année, mais les Wallonnes et les Wallons l'ont fait avec courage et clairvoyance. Nous, représentants légitimes de nos populations, avons dit au nord : " Mais si vous voulez vivre entre vous, sans solidarité avec la Wallonie et Bruxelles qui vous ont pourtant tant donné durant 135 ans, partez ; nous ne vous retiendrons pas ! "

Le peuple de Wallonie n'a plus peur de prendre son destin en main. Le peuple de Wallonie est prêt à relever le défi de sa reconversion. Le peuple de Wallonie croit en ses talents et en ses capacités, une fois de plus, comme à d'autres occasions au cours de notre histoire.

Je mets à nouveau en garde les cassandres qui fustigent les avancées réelles dans la concrétisation de notre redressement. En dénigrant sans cesse les progrès réalisés, elles manquent du plus élémentaire respect pour les habitants de notre région qui font quotidiennement face aux difficultés tout en gardant la tête haute. L'électoralisme à tous crins tuera la confiance envers les femmes et hommes politiques, envers ceux qui ont normalement fait vœu de se consacrer à la gestion de la Cité et du bien public.

Le courage en politique, c'est aussi de savoir prendre des décisions nécessaires, même si elles sont impopulaires.

Je souhaite également que celles et ceux qui vont se présenter aux électeurs en juin prochain fassent clairement le choix du niveau de pouvoir où ils souhaitent s'investir. Pour

revaloriser le rôle de l'élu, il conviendrait qu'au moins deux tiers des portefeuilles ministériels de la Région wallonne soient attribués à des Députés wallons

Le Parlement est porteur d'un projet de société et, à ce titre, créateur du droit wallon.

Les Wallonnes et les Wallons nous disent chaque jour à quoi ils aspirent, à travers les rencontres sur le terrain que nous avons les uns et les autres, à travers les témoignages, à travers la presse et les sondages. Le jugement suprême reste pourtant l'élection. Là, c'est l'épreuve de vérité. Les partis définissent leurs visions de l'avenir, les parlementaires rendent des comptes, l'électeur choisit !

Le résultat donne une image précise des choix posés, pour autant que les discours électoraux ne soient pas de façade, ne ressemblent pas à des slogans publicitaires, mais qu'ils entendent les questions et apportent des réponses claires. La prochaine majorité parlementaire doit continuer à être porteuse de ce projet de société voulu par une majorité de Wallonnes et de Wallons.

Quant à nous, chers Collègues, nous créons le cadre dans lequel les citoyennes et citoyens, mais aussi les entreprises, peuvent agir individuellement et collectivement pour l'avenir de la Wallonie, non pas simplement pour atteindre la moyenne européenne citée comme objectif par d'aucun, mais pour viser le top européen et mondial.

Si nous le demandons aux acteurs économiques et à la société civile, nous devons l'exiger de nous-mêmes.

Dès mon élection à la Présidence, j'ai tenu à mettre des moyens techniques et humains supplémentaires à votre disposition pour vous aider dans votre tâche. Dans le même temps, l'accent a été mis sur la formation et la qualification des fonctionnaires. Il me plaît d'ailleurs de souligner que le parlement wallon est bien géré par son bureau et son staff ; jamais la qualité des prestations fournies n'a pu être mise en cause.

Je crois qu'il conviendrait maintenant de doter le Parlement wallon d'un service juridique de pointe à mettre à disposition des parlementaires

Je tiens à remercier et féliciter ici la grande majorité des fonctionnaires et des auxiliaires pour leur dévouement et leur compétence mises au service de notre institution.

Par contre, je regrette le manque d'audace et l'insuffisance d'initiatives législatives de notre parlement. Poser des questions, c'est bien ; mais créer le droit citoyen, c'est mieux !

Je m'interroge sur le manque d'intérêt en séance plénière, entre autre, lors du débat sur le budget, acte essentiel à la réalisation du projet de société que nous dessinons ; de même, je trouve inadmissible que des quorums ne puissent être atteints lors de séances plénière ou de commissions.

Ne nous laissons pas abattre par nos détracteurs. Notre parlement ne doit pas jouer petit ; il y a une place à prendre dans la diplomatie parlementaire. Nous l'avons encore constaté lors de la mission d'une délégation du Bureau en République Démocratique du Congo. Pourquoi ne pas mettre en œuvre un jumelage de notre institution avec cette jeune démocratie, avec la Province de Kinshasa ?

Le bureau du parlement et l'ensemble des fonctionnaires continuent à construire l'édifice qui permettra d'avoir une plus grande efficacité. Le dossier de certification ISO 9001, une première pour l'ensemble des assemblées de ce pays, est dans sa dernière ligne droite. Il

marque la volonté de l'efficacité et du travail bien fait dans lequel tous les collaborateurs s'engagent.

Cette certification sera également un outil mis à la disposition du futur Secrétaire général que le Bureau désignera dans les prochaines mois, après une audition des meilleurs candidats, sélectionnés par un jury extérieur qui, dans la confection des épreuves préliminaires, a montré toute son exigence et toute sa liberté.

Chers Collègues, les élections seront bientôt dans toutes les têtes, en particulier de celles et ceux qui vont solliciter les suffrages. Alors, laissez-moi émettre un dernier vœu : travaillez et travaillez encore au mieux être des Wallonnes et des Wallons, parce que vous devez être honorés et fiers de siéger dans cette assemblée.

Je vous remercie.